

PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 19 OCTOBRE 2019 - SECTION AUDE -

Le 19 octobre 2019, les membres de l'association AACRMI SECTION AUDE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la salle des fêtes d'Armissan.

Personnalités présentes ou représentées :

Monsieur José FRERE Général de division (2S) et Maire d'Armissan, Monsieur Jacques MARRIGUES Président d'honneur de l'AACRMI Aude, Monsieur Henri SABATIER Vice président interdépartemental de l'AACRMI Gard Hérault Vaucluse représentant Francis SZWEC Président de la même section interdépartementale, Madame Denise GUILHEM Grande Résistante et des Porte-drapeaux Monsieur Casimir GARCIA Président départemental des Porte-drapeaux, Monsieur Jean-Michel DZOUZ, Willy CHASSIN du BOT, Michel PAULIN et Geneviève BESSON (AACRMI-Aude).

Etaient excusés : Monsieur Luc ANKRI Sous Préfet de Narbonne, Monsieur Jean-Emmanuel PROST Directeur de l'ONAC de l'Aude, Monsieur le Capitaine LEMMET Commandant la Compagnie de Gendarmerie Nationale de Narbonne, Monsieur Jean-Paul BACHET Président national de l'AACRMI, Monsieur le Capitaine LECHEVALLIER Commandant l'ESR de Narbonne et Commandant d'Armes et Monsieur Guillaume CARABIN Commissaire de Narbonne.

La première partie s'est déroulée au Monument aux Morts d'Armissan où une gerbe fut déposée par José FRERE, Maire d'Armissan et Francis CARETTE, Vice président de l'AACRMI Aude et adjoint au maire d'Armissan.

Dès la fin de la cérémonie, les participants se sont retrouvés à la salle des fêtes d'Armissan pour la seconde partie de l'assemblée générale.

L'assemblée était présidée par Antoine RODRIGUEZ, Président Départemental de l'association. Il était assisté de Marie-Claire STIHLE secrétaire et de Francis CARETTE, Vice Président et Trésorier.

Intervention du Président Antoine RODRIGUEZ

Avant d'aborder l'ordre du jour établi, je souhaiterai que nous respections une minute de silence en souvenir de nos camarades adhérents de notre association disparus depuis notre dernière assemblée ainsi que nos camarades également disparus dans les différents conflits ainsi que ceux morts au service de la République en OPEX. Nous aurons également une pensée pour nos policiers et nos Gendarmes morts en service.

Nous les avons tous accompagnés vers leur dernière demeure avec nos drapeaux.

Rappel de l'Ordre du jour par le Président Antoine RODRIGUEZ :

- Présentation du Rapport d'activité National (Antoine Rodriguez)
- Présentation des vœux- résolutions National (Antoine Rodriguez)
- Présentation du Rapport Moral et d'activité (Marie-Claire Stihlé)
- Présentation du Rapport Financier (Francis Carette)

- Approbation des comptes par les commissaires aux comptes
- Vote des rapports
- Election du bureau
- Questions diverses

Il précise également que le quorum est atteint (24 membres présents et 37 procurations)

Synthèse 48ème congrès national à Lyon par Antoine RODRIGUEZ

A l'instar de nos précédentes Assemblées Générales et au cours de celles-ci, je vais vous faire une synthèse du rapport moral énoncé au cours du dernier congrès et le point sur la situation et la vie actuelle de notre Association à l'échelon National.

Tout d'abord il a été rappelé que notre organe national bénéficie d'une logistique nouvelle et fonctionnelle depuis avril 2017 (déménagement à l'Espace Intériale dans le 9^{ème} arrondissement de Paris)

Suite à la vente des anciens locaux, l'association sur le plan de la trésorerie est capable de faire face et pour de nombreuses années aux obligations procédant des frais de gestion et d'animation et notamment la parution annuelle d'un troisième numéro de notre revue. Cette revue est l'artisan essentiel d'une véritable liaison entre l'ensemble des adhérents.

L'AACRMI a été créée pour la meilleure défense de nos droit avec la faveur et l'unicité des actions générées par l'ensemble des associations du monde combattant sous l'égide efficace de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre) qui fédère pas moins de 40 associations et qui est un réel soutien pour notre association ainsi que la Fédération MAGINOT. Concernant nos légitimes revendications, beaucoup reste à faire et notamment en ce qui concerne le conflit d'Afrique du Nord pour lequel nous sommes majoritairement concernés. Force est de constater que bien que nous ayons acquis quelques avantages suite à un combat revendicatif féroce face à l'opposition marquée des représentants des conflits antérieurs à force de paroles, d'écrits de photos et de citations. Mais tous les combats administratifs ne sont pas gagnés.

Nos adhérents au plan national et à ce jour sont au nombre de **1000** environ (**1176** l'année dernière) donc on constate d'année en année une diminution de ce nombre et les causes en sont bien connues ; décès, vieillissement générant désintérêt et désaffection. On constate que la moyenne d'âge de nos membres dépasse aujourd'hui largement les quatre-vingts ans et nous prenons tous les ans un an de plus. De ce fait notre participation aux cérémonies commémoratives et patriotiques devient de plus en plus aléatoire, en particulier en ce qui concerne les portes drapeaux. Aussi comme l'avait évoqué le secrétaire général l'an passé, il paraît très important de tenter de recruter des sympathisants qui pourront faire un bout de chemin avec nos anciens et ainsi maintenir allumée la flamme du souvenir quelque temps encore. C'est désormais une de nos missions principales.

Nous constatons donc un faible recrutement mais il relève d'une instillation permanente. C'est pourquoi le bureau national nous demande de nous investir, peu ou prou selon nos possibilités pour ramener des adhésions ne serait-ce qu'en qualité de sympathisant.

Nous avons parlé longuement lors du congrès du Havre l'an passé des dernières dispositions prises concernant la période post 2 juillet 1962 ; on constate que ces disposition n'ont pas conduit à un afflux massif de nouveaux adhérents tout simplement parce que le nombre de personnes concernées par cette mesure est peu important. Le même problème se retrouve au niveaux des veuves d'anciens combattants qui sont de plus en plus âgées et souvent prises en compte par leur famille qui ne voit pas l'intérêt d'une adhésion symbolique.

De la même manière, notre action auprès des OPEX reste souvent vaine, car ces jeunes ne se retrouvent pas dans une association de « vieux » et préfèrent adhérer à l'amicale de leurs régiments. Sans oublier la désaffection générale pour l'action associative et l'engagement bénévole pour autrui.

Il est extrêmement important pour nous, à coté des autres associations patriotiques, d'occuper le terrain de la mémoire et du souvenir ; d'être encore plus visible. Et ce d'autant que l'actualité de cette dernière année avec le comportement hystérique de certains de nos concitoyens, doit nous conforter dans la volonté de défendre les valeurs pour lesquelles nous avons toujours lutté et qui sont loin d'être surannées.

Depuis le congrès du Havre, un comité de lecture a été mis en place. Après une année de fonctionnement, nous avons pu apprécier la qualité du travail des sections qui facilitent grandement le travail du comité de lecture.

Un petit bémol cependant concerne la longueur de certains textes, principalement les comptes rendus des assemblées générales locales. Détailler la liste des invités ou du menu de convivialité n'apporte pas un plus à l'évènement ; ce qui a un intérêt au plan local, est peut-être moins utile au niveau national.

Il serait judicieux que vous puissiez nous adresser des petits textes relatifs soit à un évènement local en liaison avec votre association, soit à l'action héroïque d'un de nos collègues. Un maximum de 20 à 25 lignes serait un bon format.

Vœux et Résolutions par Antoine RODRIGUEZ

Assure de son total soutien, les collègues des services actifs dans les circonstances particulièrement difficiles qui sont leurs actuellement,

Apporte un soutien appuyé à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre dont on ne louera jamais assez l'efficacité et le dévouement,

Constate que la situation des anciens combattants est toujours très loin d'avoir trouvé des solutions d'équité sur le principe «même médaille/même droits»,

Regrette effectivement que le bénéfice des campagnes simple et double pour les policiers engagés en Algérie, durant ce que les autorités ont pudiquement et hypocritement qualifié «d'évènements» n'ait pas encore été validé,

Rappelle que durant cette guerre de décolonisation, la plupart des policiers qui ont servi en Algérie ont accompli de véritables missions de guerre, certaines unités devant même, dès leur arrivée sur le sol algérien, revêtir des uniformes militaires,

Rappelle également que les responsables militaires sur place ont parfaitement eu conscience de cet état de fait puisque nombreux ont été les policiers cités et décorés par ces mêmes autorités de la médaille des Blessés et même de la Médaille Militaire, décorations par essence purement militaires,

Rappelle également que la Police Nationale est le corps d'État qui a enregistré, durant la guerre d'Algérie, le plus grand nombre de victimes par rapport aux effectifs engagés,

Regrette que l'Administration se contente encore une fois de «jouer la montre» et donne ainsi le sentiment d'attendre la disparition du dernier ayant droit, et constate avec tristesse que les beaux discours sur le devoir de mémoire et la reconnaissance due aux défenseurs de la Patrie ne soient pas suivis de décisions effectives, alors qu'en l'état actuel des survivants, des mesures simples auraient une incidence financière dérisoire par rapport à l'énorme impact qu'elles pourraient avoir au plan symbolique et psychologique,

Attend donc de l'État qu'il cesse de considérer les anciens comme des tirelires et qu'il leur accorde réellement la reconnaissance et la considération qu'ils méritent.

PRESENTATION DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES PAR MARIE-CLAIRE STIHLE

DIMANCHE 24 FEVRIER 2019

Hommage à Gabriel PELOUSE ; martyr de la Résistance

Dimanche 24 février 2019 nous avons accompagné la famille de Gabriel PELOUSE ainsi que plusieurs anciens combattants et différentes personnalités locales rendre, au cimetière de Cité à Narbonne, un hommage à ce résistant exécuté par le régime de Vichy.

Employé des PTT à Narbonne où il habite depuis 1929, Gabriel PELOUSE devient secrétaire général CGT-PTT ainsi que secrétaire de la section du PCF de Narbonne.

Il assure le transfert vers la République Espagnole de combattants des Brigades Internationales pendant la guerre d'Espagne avec l'aide de cheminots Français. Il hébergera même plus tard des familles Espagnoles fuyant le Franquisme.

Au début de la deuxième guerre mondiale, le parti communiste est dissous mais il continue à militer au parti communiste clandestin et va créer le premier mouvement de résistance de l'Aude qui rassemble des communistes et des sans-parti. Ses activités sont étroitement surveillées par la police, si bien qu'il est arrêté et interné pour propagande communiste. Il s'évade du camp de RIVEL dans l'Aude où il est emprisonné. Il s'évade plusieurs fois et plusieurs fois repris, il est inculpé à plusieurs reprises et condamné en octobre 1941 par un tribunal militaire à 20 ans de travaux forcés pour motif d'activité communiste.

Ecroué à Carcassonne puis transféré en octobre 1943 à la centrale d'Eysses dans le Lot et Garonne, centrale qui devient pendant la deuxième guerre mondiale le lieu de rassemblement le plus important de prisonniers politiques condamnés par le régime de Vichy.

Le 19 février 1944, à l'occasion de la visite de l'inspecteur général des prisons, 1200 prisonniers politiques détenus dans ce site déclenchent une insurrection en vue d'une évasion collective et qui dans un premier temps paraît une réussite. En fin d'après midi, des Groupes Mobiles de Réserve interviennent appuyés par de l'artillerie allemande ; le combat devient rapidement inégal et c'est la reddition des résistants. 50 têtes tombent en représailles de l'insurrection.

Condamné à mort, Gabriel PELOUSE est exécuté le 23 février 1944 vers 11 heures du matin avec 12 de ces camarades.

Plus tard 1121 prisonniers sont livrés par l'état Français à la division SS Das Reich et seront pour un grand nombre internés au camp de concentration de Dachau.

Les cendres de Gabriel PELOUSE sont transférées à Narbonne en janvier 1945.

Avant de quitter le cimetière, nous sommes allés nous recueillir sur la tombe d'un autre résistant Narbonnais, Ange AYORA qui fut Président d'Honneur de notre section, décédé le 8 mai 2015, qui lui aussi interné au pénitencier d'Eysses pour faits de résistance, a participé à la révolte du 19 février. Il fait partie des 1121 prisonniers livrés aux SS et libéré par les troupes américaines à Dachau en avril 1945. Ange AYORA a partagé les derniers instants de vie de Gabriel PELOUSE car en plus d'être compagnons de combat ; ils étaient compagnons de cellule.

Notre association était représentée par Antoine RODRIGUEZ président de l'AACRMI-Aude, Willy CHASSIN DU BOT, porte-drapeaux ; ainsi que de quelques adhérents.

VENDREDI 1^{ER} MARS A MONTREDON-DES-CORBIERES

Ce 1er mars 2019 nous avons participé avec une cinquantaine d'anciens fonctionnaires de la CRS 26, les sympathisants et quelques épouses à la commémoration de la tragédie de Montredon les Corbières dans l'Aude.

Durant l'hiver 1976, la crise viticole dans l'ex Languedoc-Roussillon est à son paroxysme et notamment dans l'Aude. La baisse de la consommation du vin de table en France est très significative et la concurrence des vins étrangers est de plus en plus forte. A la fin de l'hiver, les réformes proposées par le ministre de l'agriculture de l'époque sont jugées inadaptées.

Les vignerons sont désespérés et durcissent le ton. C'est au cours d'une manifestation organisée le 4 mars 1976 à Montredon les Corbières pour bloquer la route nationale 113 et le pont qu'une fusillade éclate entre

les manifestants et les forces de l'ordre des CRS 26 et 27 dépêchées sur place. Lors de cet affrontement qui dura près d'une demi heure, et durant lequel plusieurs dizaines de personnes sont blessées par balle ou à la chevrotine, deux personnes sont tuées ; le commandant de la CRS 26 stationnée à Toulouse et un viticulteur.

Voilà déjà 43 ans avec une émotion toujours aussi palpable que tous ont voulu honorer un des leurs, le commandant Joël LE GOFF, tombé sous les balles des manifestants.

Le Directeur Zonal-Sud des CRS, le Contrôleur Général Bernard REYMOND-GUYADIER, avait fait le déplacement de Marseille, renouvelant ainsi sa promesse de participer à cette commémoration.

Deux gerbes étaient déposées à tour de rôle par le Contrôleur Général puis par deux anciens fonctionnaires de la CRS 26 à la stèle du Commandant LE GOFF

En cortège, protégés par un impeccable service d'ordre de la gendarmerie, tous ont rejoint la stèle de M. POUYTES, viticulteur atteint mortellement ce même jour sinistre du 4 mars 1976 pour y déposer également une gerbe. A chaque fois, après l'hommage aux Morts, a retenti l'Hymne National.

Comme le veut la tradition, à l'issue de cette cérémonie un grand nombre de participants se sont retrouvés au restaurant autour d'une bonne table.

Notre association était représentée par Antoine RODRIGUEZ, président de l'AACRMI-Aude, de Michel ANTICH président délégué AACRMI pour la Haute Garonne, de Francis CARETTE, vice-président de l'AACRMI-Aude, nos fidèles Porte-drapeaux ; Casimir GARCIA et Jean Michel DZOUZ (Présidents départementaux des Porte-drapeaux et O.N.M), Willy CHASSIN DU BOT et quelques adhérents.

Il y avait également Henri SABATIER, vice-président de l'AACRMI Gard-Hérault-Vaucluse, représentant le Président Francis SZWEC et Jean TOLZA Porte Drapeau du Souvenir Français de Sète

MERCREDI 9 MAI A BAUDRIGUES

Le 9 mai 2019 nous avons participé à la cérémonie d'hommage aux policiers morts en service et en opération à ROULLENS, près de Carcassonne, au château de BAUDRIGUES. ; lieux hautement symbolique qui fut le théâtre d'un véritable massacre en août 1944.

Au cours de cette cérémonie, les autorités civiles et militaires ont rendu hommage aux martyrs de la résistance.

Durant la débâcle de leurs troupes, le 19 août 1944, les Allemands conduisent 19 détenus de la prison de Carcassonne, emprisonnés pour la plupart pour fait de résistance, afin de les exécuter, sur le site de Baudrigues où un dépôt de munitions composé principalement d'obus et de torpilles est constitué par l'occupant depuis 1942. Ils sont tous fusillés. Les corps sont déposés sur le tas de munitions auquel il sera mis feu. .

Dans la trouée verdoyante, trois stèles ont été fleuries. L'une portant l'inscription «Ici ont été relevé les corps de 19 martyrs de la barbarie nazie», une autre rendant hommage à Jean BRINGER, célèbre résistant Audois, chef départemental de l'Armée secrète de l'Aude (chef FFI) et la troisième, en l'honneur d'Aimé RAMOND, policier résistant chargé des actions contre la milice.

Le directeur départemental de la sécurité publique, retracera d'ailleurs le parcours du policier.

Arrêté et torturé par la Gestapo, le jeune homme de 25 ans ne parlera pas. Ce 19 août 1944 à 9 heures, ses geôliers lui font faussement croire qu'il va être transféré. Alors qu'il réclame une nourriture qui va lui être refusée, Aimé RAMOND «y voit un présage funeste». Il grave alors sur les murs de sa cellule son testament rédigé en occitan... À 11 heures, il est conduit au domaine de Baudrigues.

Le régisseur du domaine s'inquiète auprès des autorités allemandes de l'agitation qu'il constate ce matin-là. L'adjudant-chef allemand lui conseille de partir rapidement car les dépôts de munitions vont être détruits. La première déflagration se fera entendre à 12 h 45, les explosions se poursuivant jusqu'à 16 heures. Neuf des seize dépôts sauteront.

En se rendant sur les lieux, les policiers de Carcassonne découvrent l'horreur des corps déchiquetés. Neuf corps sont retrouvés, dont ceux de Jean BRINGER et d'Aimé RAMOND.

À l'issue de la cérémonie commémorative à eu lieu une cérémonie de remise de décorations attribuées à des fonctionnaires de police, de Gendarmerie ainsi qu'à des personnels civils consécutivement à des mérites reconnus et concernant l'attaque terroriste de Carcassonne et de Trèbes du 23 mars 2018 ainsi que les inondations du 15 octobre 2018 sur la région de Carcassonne.

Il est également à noter qu'une 14ème victime avait été identifiée l'année dernière par Martial ANDRIEU qui travaille actuellement sur cette tragédie. Il s'agit de Martin WEIL, un alsacien juif né en 1900 qui fut contraint de gagner le sud de la France en 1942 et de prendre un pseudonyme, Marcel Martin, alors qu'il s'installe à Béziers ; avant d'être incarcéré à Carcassonne, après avoir été arrêté par la Gestapo.

Au cours de la cérémonie de libération de la ville Carcassonne le 19 août dernier ; cérémonie qui c'est déroulée en partie sur le site de Baudrigues et à laquelle nous n'avons pu assister, un hommage très appuyé lui a été rendu, en

présence de ses petits enfants, suite à la récente inscription de son nom sur la stèle du monument aux morts implantée dans la clairière.

Notre association était représentée par Antoine RODRIGUEZ président de l'AACRMI-Aude nos fidèles Portedrapeaux ; Casimir GARCIA, Jean Michel DZOUZ, Willy CHASSIN DU BOT et quelques adhérents.

SAMEDI 22 JUIN EN SOUVENIR DES FUSILLES DE LA CABANE DE BUZET

Le 12 juin 1944, des maquisards font sauter le pont de Damazan situé dans le Lot et Garonne ce qui provoque la rupture des liaisons téléphoniques entre Toulouse et Bordeaux. Les Allemands furieux, envoient une équipe de réparation sur place, celle-ci est attaquée par la résistance et des soldats sont tués.

En représailles, le 22 juin 1944, le village de Buzet est investi par des SS stationnés à Aiguillon. Ces derniers regroupent tous les hommes valides sur la place de la mairie à des fins d'interrogatoire. Sept d'entre eux sont retenus par les Allemands et embarqués dans un autobus qui ensuite fait route vers Damazan.

A 500 mètres du village, le bus s'arrête, 6 des otages sont débarqués, conduits contre le mur d'une vieille cabane qui se trouve à proximité et fusillés sans autre forme de procès et pour les seuls soupçons d'appartenir à la résistance. Le 7^{ème} otage qui en fait est le curé de la paroisse sera interrogé puis libéré le lendemain.

Chaque année la population de Buzet, les familles, diverses associations patriotiques, les autorités civiles se regroupent pour une cérémonie commémorative avec dépôt de gerbes devant la cabane où ils furent massacrés.

Notre association était représentée par Daniel LAFFON qui a déposé une gerbe au nom de notre section.

JEUDI 8 AOÛT COMMEMORATION DE LA TRAGEDIE DE TRASSANEL ET DES ILHES CABARDES

Jeudi 8 août 2019 nous nous sommes déplacés dans un premier temps dans la vallée de la Grave près de la commune des Ilhes-Cabardès puis à Trassanel, deux villages situés dans l'Aude pour rendre hommage aux partisans du maquis Armagnac ; du nom de son chef, Antoine ARMAGNAC.

Ce groupe de résistance est créé en janvier 1944 sur le versant audois de la Montagne Noire par Jean BRINGER, chef départemental de l'Armée secrète de l'Aude, désireux de contrôler la route reliant Carcassonne à Mazamet et mène une campagne efficace de sabotage et de harcèlement contre l'armée Allemande. La majorité des partisans qui le compose sont des jeunes de la région réfractaires au service du travail obligatoire ; principalement de Conques-sur-Orbiel, des républicains espagnols, des ouvriers Maghrébins mineurs à Salsigne et des Alsaciens déserteurs car incorporés contre leur volonté dans la Wehrmacht. Il intègre également un groupe issu du Corps Franc de la Montagne Noire implanté à cheval sur l'Aude et le Tarn, partisans dispersés depuis des combats antérieurs dans le département du Tarn.

Début août une grotte aménagée depuis l'été 1943 près du village de Trassanel pour accueillir et cacher principalement des personnes réfractaires au travail obligatoire va également accueillir le Maquis Armagnac. Mais les Allemands qui pourchassent inlassablement les éléments dispersés du Corps Franc de la Montagne Noire depuis le mois de juillet localisent le Maquis Armagnac. Engagés sans cesse par l'aviation Allemande au cours de leur déplacement, les partisans qui cherchent à rejoindre le maquis de Citou ; bataillon de l'armée secrète du Minervois, se réfugient dans la nuit du 5 au 6 août dans la haute vallée de la Grave dans la bergerie de Picarot, puis se déplacent à l'aube du 8 août et atteignent la grotte de Trassanel laissant une arrière garde composée de 7 hommes qui effaçaient les traces de leur passage et effectuaient une mission de ravitaillement. Ces 7 résistants surpris sont capturés, torturés puis fusillés dans la basse vallée de la Grave.

Prévenus de l'attaque imminente des Allemands, Antoine ARMAGNAC donne l'ordre d'évacuer la grotte, ils sont rattrapés, fauchés au fusil mitrailleur les maquisards tombent les uns après les autres ; les blessés sont frappés à mort ou achevés à l'arme blanche. On dénombre une quinzaine de morts et trente prisonniers dont 19 seront fusillés dans le village. Quelques-uns réussiront à s'échapper. Au total 41 victimes sont à déplorer. Il apparaît également que 4 prisonniers aient été exécutés à Roullens le 19 août 1944. Il y aura quelques survivants, laissés pour morts ou échappés.

Cette commémoration très émouvante réunissant plusieurs centaines de personnes et une trentaine de drapeaux nous a donc conduit dans la vallée de la Grave à l'endroit même où furent exécutés les partisans pris à la bergerie de Picarot, puis au cimetière sur la tombe de d'Edmond AGNEL, maire de Trassanel à l'époque et qui fut pendu pour avoir refusé de donner la position géographique de la grotte et ensuite à un monument très imposant érigé sur le bord de la route départementale 712 à 1 kilomètre au sud de Trassanel ; où sont inscrits les noms des victimes de cette tragédie.

Notre association était représentée par Antoine RODRIGUEZ président de l'AACRMI-Aude nos fidèles Porte-drapeaux ; Casimir GARCIA, Jean Michel DZOUZ (Présidents départementaux des Porte-drapeaux et O.N.M), Willy CHASSIN DU BOT et quelques adhérents.

SAMEDI 24 AOÛT COMMEMORATION DE LA TRAGEDIE DE RIEUX-MINERVOIS

Le samedi 24 août nous nous sommes déplacés à Rieux-Minervois suite à l'invitation du Président de l'association des anciens combattants et du devoir de mémoire, pour rendre hommage aux partisans du bataillon du Minervois.

Après le débarquement de Provence du 15 août 1944 et dès le 20 août, Carcassonne est libéré. Pour la 19^{ème} armée Allemande l'ordre est donné de se replier et d'évacuer vers l'est pour rejoindre au plus tôt la vallée du Rhône. En quittant Carcassonne ils font exploser le dépôt de munitions du Château de Baudrigues sur la commune de Roullens avec les conséquences que l'on connaît. Les fuyards préfèrent les axes secondaires car la résistance commence à contrôler dans la région dès le 22 août les axes principaux tels que les routes nationales et les voies SNCF

Dans leur déplacement, les colonnes Allemandes sont harcelées en permanence par la résistance Audoise ; plusieurs victimes ont lieu de part et d'autre mais l'envahisseur en déroute pratique des représailles ; exécute des prisonniers ou des otages. Des viols sont même à déplorer.

Les combats de Rieux-Minervois sont à placer dans ce contexte qui fut le dernier qui se déroula dans l'Aude avant la libération totale du département et fut le plus meurtrier.

Dès le 16 août des accrochages ont lieu dans la région. Le 24 août le village est occupé par des Forces Françaises de l'intérieur quant une colonne se présente à proximité. L'ordre est donné d'attaquer les Allemands. En représailles à cette attaque et pour se venger des antérieures, les Allemands entrent en force dans le village pillent, détruisent et violent 3 femmes sur leur passage.

Les combats durent toute la matinée font 10 victimes parmi les partisans ; 6 FFI, quatre habitants du village et plusieurs blessés.

Cette commémoration très prenante a réuni une centaine de personnes et une vingtaine de drapeaux nous a conduit tout d'abord au monument aux morts situé dans le cimetière pour un dépôt de gerbe, à l'église pour une messe puis au monument de la résistance où sont inscrit le nom des dix victimes de ce jour funeste, pour un autre dépôt de gerbe.

Notre association était représentée par Antoine RODRIGUEZ président de l'AACRMI-Aude nos fidèles Porte-drapeaux ; Casimir GARCIA, Jean Michel DZOUZ (Présidents départementaux des Porte-drapeaux et O.N.M), Willy CHASSIN DU BOT, Geneviève BEISSON, Michel PAULIN et quelques adhérents.

COMMEMORATION PATRIOTIQUES NATIONALES

Comme les années précédentes, nous avons participé à toutes les cérémonies officielles sur plusieurs villes et villages de l'Aude. Hormis les villes de Narbonne et de Carcassonne qui restent prioritaires, nous privilégions les cérémonies des communes subventionnant notre section à savoir Armissan, Fleury d'Aude et Salles d'Aude.

Il est à noter que nous nous sommes déplacés le 10 novembre au soir à Armissan pour commémorer le 100^{ème} anniversaire de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918. Commémorée en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires dont 9 Généraux et avons assisté à une cérémonie très émouvante et magnifique.

Nous possédons 3 drapeaux. 2 sont dédiés pour représenter plus particulièrement notre association dans l'est du département (région de Narbonne) et sont détenus par le Président et un porte drapeau local ; le 3^{ème} est surtout utilisé dans l'ouest du département (région de Carcassonne) et est détenu également par un porte drapeau local.

Nous sommes donc représenté en permanence dans tout le département ainsi qu'à Carcassonne pour toutes les cérémonies officielles.

PORTE-DRAPEAUX

Encore un grand merci à nos Porte-drapeaux pour leur présence aux diverses manifestations et cérémonies, ils sont la vitrine et la mémoire de notre association.

Nous ne le dirons jamais assez et pourtant c'est la réalité, présents à tout moment, debout sans lassitude, présents par tous les temps que ce soit dans une grande ville ou dans le plus petit village, vous êtes toujours là.

Vous êtes toujours fidèles aux fonctions qui sont les vôtres, portant haut les couleurs nationales, rehaussant ainsi avec dignité et prestance les nombreuses cérémonies commémoratives qui rythment la vie républicaine, civile et patriotique de notre Nation.

Votre fidélité, votre dévouement, certes silencieux mais pour autant prestigieux, méritent d'être reconnus et soulignés publiquement.

Soyez en remercié et soyez conscient que vous restez les acteurs essentiels et indispensables de toutes les manifestations patriotiques.

DEVOIR DE MEMOIRE

C'est un sujet récurrent sur lequel nous nous exprimons régulièrement, nous pensons qu'il y a trop de commémorations. Les commémorations publiques ou nationales sont trop nombreuses. Elles atteignent le nombre de 12.

Si ses Anciens Combattants, acteurs essentiels du Devoir de Mémoire sont tous attachés à la nécessité de perpétuer le souvenir du passé, force est de constater le nombre important de cérémonies, le vieillissement et de la disparition progressive des derniers acteurs des conflits contemporains, on est de moins en moins à commémorer, surtout quand ces cérémonies tombent en semaine.

Cela entraîne une désaffection et une incompréhension de la part d'une très grande majorité de la population et traduit de fait un affaiblissement de la mémoire.

Nous l'avons déjà dit et répété, les Anciens Combattants vieillissent et sont de moins en moins nombreux. Ceux de 14/18 ont disparu, ceux de 39/45 ont aujourd'hui 90 ans, ceux de l'Indochine ont dépassé 80/85 ans et ceux de la guerre d'Algérie avoisinent les 75 ans et plus.

Dans les villes, les rassemblements restent encore possibles mais cela devient de plus en plus difficile et parfois critique dans les villages. Les jeunes et les adultes ne se sentent motivés pour participer aux journées du souvenir des divers conflits. Alors, comme nous le préconisons, ne faudrait-il pas privilégier les grandes dates, le 8 Mai et le 11 Novembre et faire de ces dates des grands moments mémoriels ?

Sans renier aucune souffrance passée ou nul moment glorieux de nos ancêtres, peut-être doit-on considérer que l'Histoire est aussi malheureusement un choix.

Un choix qu'il faut en revanche faire ensemble.

SOUTIEN AUX ACTEURS DE LA SECURITE

La menace terroriste, toujours prégnante, reste à un niveau très élevée et face à cette menace, nos forces de sécurité et d'intervention demeurent fortement mobilisées.

Les services de renseignements sont fortement sollicités et œuvrent dans la plus grande discrétion à la recherche d'informations les plus fiables et les plus pertinentes possibles car il est vrai que dans la lutte contre les réseaux terroristes, la surveillance, la connaissance et l'anticipation jouent un rôle essentiel.

La tâche est loin d'être simple. Malheureusement les événements récents de Paris montrent un affaissement de la vigilance même au niveau le plus haut.

De plus, depuis plusieurs mois, les forces de sécurité sont confrontées aux comportements quasi-insurrectionnels de personnes contestataires. Ces manifestants hors normes s'en prennent aux plus hauts symboles républicains de notre nation. Des fonctionnaires subissent des agressions verbales et physiques inacceptables. Nous tenons ici à réaffirmer haut et fort le professionnalisme admirable dont ils font preuve et notre soutien sans faille.

Nous tenons à féliciter également tous les sapeurs pompiers, professionnels ou volontaires, les personnels de la Sécurité Civile, de la Douane et de toutes les Associations de protection Civile et plus généralement tous les acteurs professionnels et bénévoles dont la mission est de protéger.

EFFECTIF DE NOTRE SECTION

Entre les décès, les démissions et les adhérents radiés pour défaut de paiement de leurs cotisations, notre effectif se situe maintenant à une centaine d'adhérents. Nous étions 158 en 2015.

Comme je le disais précédemment, le monde des Anciens Combattants vieillit et a du mal à se renouveler. Les nouvelles générations de combattants qui interviennent sur les opérations extérieures ne sont pas attirées par le milieu associatif tel qu'il existe aujourd'hui.

Le monde combattant est complexe, polymorphe et trop fragmenté, entre les actifs et les retraités, les « entre-deux » qui sont encore jeunes mais quand même anciens combattants, ceux de la seconde guerre mondiale, les anciens d'Indochine, d'Algérie...

De nos jours, les OPEX représentent le renouveau du monde combattant malheureusement ils ne viennent pas vers nous et nous, nous n'arrivons pas ou peu à les convaincre.

Que faire pour remédier à cette situation ? Comment les persuader ?

Enfin je vous rappelle qu'il n'est pas obligatoire d'être Ancien Combattant, ni d'avoir servi sous les drapeaux. La singularité de nos statuts permet l'adhésion de personnes issues de l'Administration Centrale, Préfectorale, Départementale, Régionale, Collectivités Locales, Sécurité Civile, Pompiers, Police Nationale, Police Municipale, Gendarmerie Nationale, Militaires.

Notre association s'adresse en fait à tous les adeptes du « Devoir de Mémoire » mais il faut bien reconnaître qu'il devient de plus en plus difficile de recruter.

BLOG AACRMI -AUDE

Un grand merci à notre Vice Président pour la tenue de ce blog qui demande beaucoup de travail et qui continue, tranquillement mais sûrement, son chemin. Pour les personnes familiarisées avec internet, n'hésitez pas à le consulter.

N'hésitez pas à le recommander à vos relations et à vous abonner.

Adresse du Blog : <https://aacrmi11.canalblog.com/>

PAGE FACEBOOK

La page Facebook de l'A.A.C.R.M.I section AUDE a été créée le 21 octobre 2017 par Christophe BONNET-GIRAUD suite de l'assemblée générale de 2017.

Le groupe compte neuf membres à ce jour. N'hésitez pas à vous abonner.

DISTINCTIONS

Félicitations à Daniel DEMAY pour l'obtention de la carte du combattant et de la croix du combattant qui lui est associée ; décoration remise, à Armissan à l'occasion de la commémoration de l'appel du 18 juin du Général de GAULLE, par notre Président d'Honneur, Jacques MARRIGUES.

Félicitation également à notre ami Henri SABATIER qui s'est vu attribuer la médaille de l'Ordre de l'Etoile de Mohéli qui est la plus haute distinction honorifique de l'île de Mohéli de l'union des Comores. Il a obtenu l'autorisation de la porter par la grande chancellerie de la Légion d'Honneur.

PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER PAR FRANCIS CARETTE

Comme chaque année, pratiquement à la même période, il est de tradition de faire le point sur la trésorerie de notre section. Si la gestion financière est quelque peu ingrate, elle reste néanmoins un passage obligé pour toutes les associations.

Vous avez eu, en début de séance, les documents nécessaires à cette assemblée et en qui me concerne: le compte de résultat de l'exercice 2019, le bilan arrêté au 30 septembre 2019, l'état de rapprochement entre la comptabilité et la banque, les soldes bancaires au 30 septembre 2019 et les conclusions du rapport des vérificateurs aux comptes.

Je vais donc vous commenter ces chiffres.

Les comptes du Crédit Mutuel laissent apparaître au 30 septembre 2019 un solde créditeur de 3 155,54 € sur le compte courant et 2 426,37 € sur le livret mais, compte tenu d'un chèque encore non débité, le solde réel du compte courant est de 3 085,54. Les total de ces deux comptes représentent un avoir de 5 511,91 euros.

L'exercice 2018/2019 laisse apparaître des dépenses totales de 2 041,44 € et des recettes totales de 2 995,00 €, soit un bénéfice de 953,56 € pour l'année 2019.

Conformément aux statuts de l'association les comptes ont été vérifiés par nos deux vérificateurs aux comptes Messieurs Gérard AUGUSTIN et Christophe BONNET-GIRAUD.

Comme vous pouvez le constater, ces comptes sont équilibrés et les commissaires aux comptes en ont certifié l'exactitude.

En conclusion l'activité financière de notre association est saine puisqu'elle nous permet de faire face aux dépenses annuelles nécessitées par l'activité de celle-ci sans toucher à nos réserves.

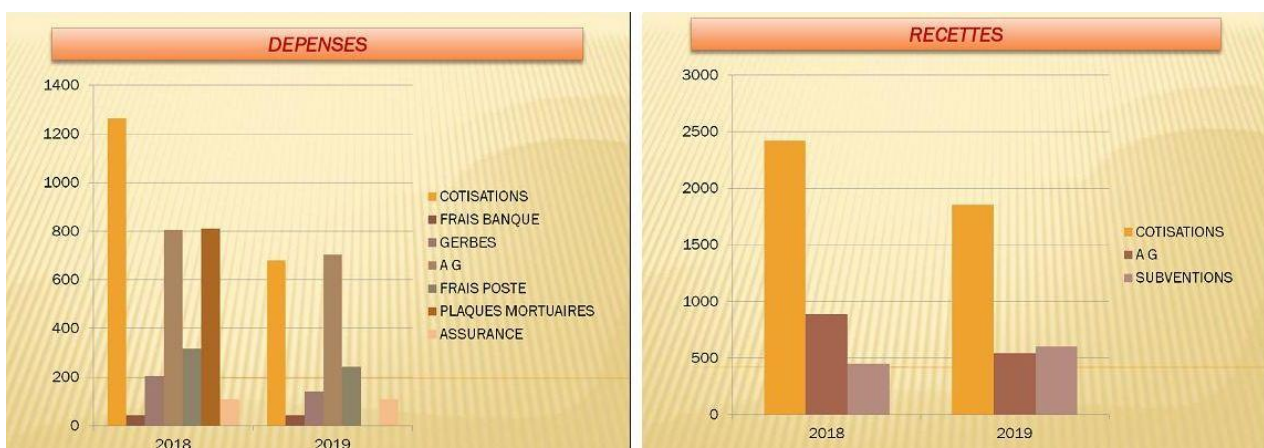
Toutefois, avec un effectif de 99 adhérents, force est de constater que 24 membres n'ont pas réglé leur cotisation 2019 dont 7 doivent encore 2018 et ce, malgré des relances.

Pour mémoire nous étions encore quelque 160 sociétaires en 2015/2016.

Comme je l'ai souligné l'année dernière, si notre association ne présente pas de signe d'alerte particulier il convient malgré tout de se préoccuper du nombre décroissant des adhérents qui pourrait, dans un avenir proche, mettre à mal l'assise financière de celle-ci.

Enfin, le montant des cotisations 2020 restera identique à 2019, à savoir 25 euros pour les adhérents et 15 euros pour les dames et veuves.

Je vous rappelle que tous les documents comptables sont à votre disposition.



AACRMI - Section Aude

BILAN FINANCIER 2019 - Arrêté au 30 septembre 2019

SOLDES AU 30/09/2018	SOLDES
BANQUE COMPTE COURANT	2 131,98 €
BANQUE LIVRET	2 408,31€
CAISSE	- €
TOTAL	4 540,29€

ARTICLES	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
COTISATIONS	680,00	1855,00	
FRAIS BANCAIRES	44,36		
GERBES	140,00		
AG 2018 REPAS	704,00	540,00	
FRAIS POSTE	242,88		
ASSURANCE	110,20		
SUBVENTIONS		600,00	
Divers Paris	120,00		
BENEFICE			953,56
TOTAL	2 041,44	2 995,00	

ASSEMBLEE GENERALE 2019	
TOTAL DEPENSES 2019	2 041,44
TOTAL RECETTES 2019	2 995,00
RESULTAT D'EXERCICE 2019	953,56

SOLDES AU 30/09/2019	SOLDE
BANQUE COMPTE COURANT	3 085,54 €
BANQUE LIVRET	2 426,37 €
CAISSE	
TOTAL	5 511,91 €

Association des Anciens Combattants et
Résistants du Ministère de l'Intérieur
Section Aude
Commissariat de Police
1, Rue Pierre Benet - 11100 NARBONNE

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

EXERCICE 2018 / 2019

Madame, Monsieur,

Conformément à la mission confiée, les comptes de l'Association des Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur section Aude, portant sur la période du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2019 ont été vérifiés.

Tous les documents nécessaires au contrôle ont été mis à disposition. Ainsi, le contrôle a pu être effectué dans de bonnes conditions tout en respectant les principes de diligence généralement admis.

La comptabilité est tenue avec soin et précision et les soldes en banque sont conformes aux extraits de comptes.

En conséquence, proposition vous est faite d'approuver les comptes de l'exercice référencé tels qu'ils vous sont présentés.

En foi de quoi, nous avons rédigé le présent rapport.

Fait à Narbonne le 4 octobre 2019

BONNET-GERAUD Christophe



AUGUSTIN Gérard



C/C Eurocompte Asso Tranquillité _____

ANCIENS COMBATTANTS ET RESISTANT - 08964 000228130 41

Solde au 30/09/2019 : +3 155,54 EUR

Date	Valeur	Opération	Débit	Crédit
10/09/2019	01/09/2019	FACTURE SGT19089640004889	-3,73 EUR	
27/08/2019	27/08/2019	CHEQUE 3523552	-65,00 EUR	
27/08/2019	28/08/2019	REM CHQ REF08964R09	Détail	+25,00 EUR
12/08/2019	01/08/2019	FACTURE SGT19089640004330	-3,73 EUR	

Etat de Rapprochement au 30 septembre 2019
Mouvements passés en comptabilité mais pas encore en banque

DATES	LIBELLES	DEBIT	CREDIT	SOLDE
30/09/19	Solde du livre comptable			3 085,54
18/09/19	Chèque 3523553		70,00	
	SOLDE			3 155,54

LIVRET BLEU ASSOCIATION _____

ANCIENS COMBATTANTS ET RESISTANTS D - 08964 000228130 01

Solde au 30/09/2019 : +2 426,37 EUR

Date	Valeur	Opération	Débit	Crédit
31/12/2018	01/01/2019	INTERETS 2018 LIVRET BLEU		+18,06 EUR

VOTE DES RAPPORTS

Suite à la présentation, le président Antoine RODRIGUEZ reprend la parole et soumet au vote les deux rapports qui sont approuvés à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DE MEMBRES DU BUREAU

Le bureau est reconduit, à l'unanimité, comme suit :

**COMPOSITION DU BUREAU DE L' AACRMI-AUDE APRES
L' ASSEMBLEE GENERALE DU 19 OCTOBRE 2019**

Président d' Honneur	Jacques MARRIGUES
Président Actif	Antoine RODRIGUEZ
Vice-président	Francis CARETTE
Secrétaire	Marie-Claire STIHLÉ
Trésorier	Francis CARETTE
Conseillers Délégués aux Veuves	Simonne CESSAC
Présidents Délégués	Daniel LAFFON (38) - Simonne CESSAC (47)
Porte-drapeaux	Geneviève BESSON - Michel PAULIN - Willy CHASSIN DU BOT Romain SANCHEZ - Claire COFFINET (Paris)
Présidents Départementaux des Porte-drapeaux et O.N.M.	Casimir GARCIA - Jean-Michel DZOUZ
Président Délégué aux Porte-drapeaux :	Casimir GARCIA
Commission de Contrôle :	Gérard AUGUSTIN - Christophe BONNET-GIRAUD

Délégués Départementaux « Au Devoir de Mémoire et à la Citoyenneté »

Jacques MARRIGUES « Passeurs de Mémoire » dans les écoles et groupes scolaires, en compagnie des délégués : Simonne CESSAC - Daniel LAFFON - Francis CARETTE - Lydia CARRASSET - Monique AYORA -

FIN D'ASSEMBLEE

Comme il n'y a pas eu de questions diverses, le président RODRIGUEZ clôtura l'assemblée puis invita les membres présents à de partager le verre de l'amitié qui fut suivi du repas.